

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 45

**Artikel:** Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248231>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
**TÉLÉPHONE**

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
**TÉLÉPHONE**

LE PAYS, 26<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26<sup>me</sup> année, LE PAYS

### Les guerres de Bourgogne

ET  
L'Evêché de Bâle

Tous les enfants de nos écoles connaissent les guerres fameuses qui furent marquées par les batailles de Grandson, de Morat et de Nancy et qui portèrent bien haut la réputation militaire des Confédérés. Retraçons ici la cause de ces guerres et la part qu'y prit l'Evêché de Bâle.

En 1324, le mariage d'Albert d'Autriche, du sixième fils de l'empereur Albert qui avait été assassiné en 1308, avec Jeanne, fille ainée d'Ulrich, dernier comte de Ferrette, fit passer la plus grande partie de la Haute-Alsace sous la domination de l'Autriche.

Cent quarante-deux ans plus tard, en 1466, le Sundgau et les autres possessions de l'Autriche dans la Haute-Alsace avaient pour maître l'archiduc Sigismond qui était comte du Tyrol et cousin de l'empereur Frédéric III. La noblesse de l'Alsace et des pays également autrichiens de l'autre côté du Rhin en voulait aux villes impériales et surtout à la ville libre de Mülhouse. Celle-ci menacée par ses ennemis arrogants implora le secours de Berne, de Soleure et de Fribourg, conclut avec ces villes une alliance offensive et défensive de 25 ans (17 juin 1466) et par elles se mit sous la protection des sept cantons suisses. La démarche de Mülhouse excita de plus en plus la noblesse autrichienne qui se livra à des actes d'hostilité contre son ennemi. La guerre s'en suivit en 1468. Berne et Soleure commencèrent par envoyer à Mülhouse un secours de 200 hommes qui, joints aux habitants de cette cité, incendièrent les villages des environs appartenant à la noblesse: Riedisheim, Brunstatt, Diedenheim et Morswiller. Par représailles les nobles mirent le feu à

Illzach et à Mottenheim qui dépendaient de Mülhouse.

L'archiduc Sigismond apprenait avec douleur les maux qui affligeaient ses sujets d'Alsace et cherchait à lever une armée capable de résister à ses ennemis, mais il manquait d'argent et l'argent était alors, comme aujourd'hui, le nerf de la guerre. Au mois de juillet 1468, les Suisses pénétrèrent en Alsace au nombre de 13,000 hommes, ravagèrent les villages de Blotzheim, Bartenheim, Othmarsheim, Freingen et d'autres, et ne rencontrant pas d'ennemis disposés à combattre, s'avancèrent jusqu'à l'Ochsenfeld, vaste plaine qui s'étend entre Wittelsheim, Cernay, Thann et Aspach et campèrent entre Cernay et Thann. Ils continuèrent leurs dévastations. Vieux-Thann, Hohenroderen, Uffholtz et tous les villages du bailliage de Landser, à l'exception de quatre, devinrent la proie des flammes. Le bailliage d'Altkirch échappa au pillage en payant une somme de 2000 florins. Habsheim essaya de se racheter en versant la même somme, mais les Suisses voulant châtier les bourgeois de ce lieu qui avaient fait du tort à Mülhouse en coupant les arbres et les vignes appartenant à cette cité, firent charger sur trois cents chariots tous les grains et tous les meubles qu'ils trouvèrent à Habsheim et mirent ensuite le feu à toutes les maisons. Pendant cette courte et facile campagne, il prirent et pillèrent 160 villages et 16 châteaux.

D'Alsace, les Confédérés passèrent sur la rive droite du Rhin où les hostilités avaient également commencé, s'emparèrent de la petite ville de Thiengen, puis mirent le siège devant Waldshut le 22 juillet. Cette ville fit bonne contenance et ne put être prise. Mais l'archiduc Sigismond ne trouvant nulle part les secours qu'il réclamait, prit le parti de négocier. Ainsi fut conclue la paix de Waldshut qui fut signée le 26 août 1468. Sigismond s'engagea à répa-

rer le dommage que les villes de Mülhouse et de Schaffhouse avaient subi et à payer aux Suisses une contribution de guerre de 10,000 florins.

Sigismond voulut emprunter au roi de France Louis XI la somme dont il avait besoin pour payer aux Suisses ce qu'il leur devait et lui offrit de lui remettre en gage ses possessions en Alsace, le Sundgau et le Brisgau ; il fit même dans ce but un voyage à Paris, et alla jusqu'à proposer au roi de France une alliance contre les Confédérés. Mais Louis XI connaissait les Suisses : il avait été témoin de leur valeur sur le champ de bataille de St-Jacques (1444), il comptait se servir d'eux pour l'exécution de ses projets et ne voulait pas les offenser. Déjà son père Charles VII avait fait avec eux, le 8 novembre 1452, un traité d'amitié par lequel il s'engageait à ne plus permettre à l'Autriche d'enrôler en France des troupes destinées à les combattre, comme cela s'était fait en 1444. Louis XI avait renouvelé, le 27 novembre 1463, le traité d'amitié conclu par son père, et pendant la guerre de Waldshut, en 1468, il avait même fait espérer aux Suisses en cas de besoin, des secours contre l'Autriche. Aussi, quand l'archiduc Sigismond vint en 1469, lui demander de l'argent et des secours contre les Confédérés, il éprouva un refus formel. Louis XI se déclara ouvertement l'allié des Suisses et les mit au courant de ce qui venait de se passer.

Econduit à la cour de France, Sigismond d'Autriche se tourna du côté de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Ce prince était riche et puissant. Ses états, s'étendant du Rhône et du Lyonnais à la mer du Nord, comprenaient la Bourgogne proprement dite avec le Charolais, la Franche-Comté, et les Flandres, c'est-à-dire le Holland et la Belgique actuelles et une partie de la Picardie. Il accueillit favorablement les of-

n'y prenait garde. Au milieu des hoquets il poursuivit tant bien que mal le fil de son idée et le cours de son récit.

— On joue pour gagner, n'est-ce pas ? C'était au cabaret de la Pomme d'or, à côté du cloître Saint-Jacques, là-bas avant de passer les ponts ; il fallait voir comme les cartes défilaient défilaient, défilaient ! Oh ! la ! la ! quelle bataille ! Et toujours, toujours, le sort s'acharnait contre moi... On buvait sec ; ça altérait le jeu... Les autres disaient : « Aïe donc, Pierre, la chance va tourner ! » Ah ! malheur ! une fois qu'on a le guignon, plus moyen de rattraper ses pauvres écus... Et puis, je vas te dire, ceux qui jouaient avec moi, c'étaient des grecs, des filous, des escrocs ; j'en suis sûr, je les ai vus... Mais patience, demain j'aurai ma revanche... Oui, j'aurai ma revanche demain.

Il montra le poing à un ennemi invisible puis, vaincu, par l'implacable sommeil de l'i-

Feuilleton du *Pays du dimanche* 12

## LE JOUEUR

PAR

FRANÇIS TESSON

Pierre Michon ouvrit à moitié les yeux et eut un rire hébété :

— Quel argent ? fit-il.

— Les deux cents francs que je t'avais confiés pour payer le rachat de mon enfant.

Il essaya de résister. Elle le secoua plus fort.

— Tu me fais mal articula-t-il.

Mais, elle, n'écoutant rien, menaçant et grinçant des dents :

— Oh ! tu me répondras, gronda-t-elle. L'ivrogne ricana.

— Les deux cents francs ? je les ai joués, balbutia-t-il.

— Tu les as joués ?

— Et perdus !

— Misérable ! s'cria-t-elle en reculant d'un pas ; puis, se rapprochant :

— Tu mens ! Oh ! dis-moi que tu as menti ; que tu te plais follement à torturer mon cœur, à déchirer mes entrailles de mère ; dis-moi que des amis t'ont entraîné au cabaret, que tu t'es amusé, que tu as laissé passé l'heure, que tu n'osais plus rentrer, craignant mes reproches ; mais il est faux, n'est-ce pas ? il est faux que tu aies perdu au jeu le prix de mon enfant ? Sur la vie, sur ton salut, jure-moi cela Pierre. et je te pardonnerai.

Elle était effrayante à voir ; mais l'ivrogne